L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 10 NOVEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES --PAROISSE D'ORLEANS TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 10ème jour de novembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 5 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ARVILLE, PAUL--Taxe de 1880, montant à........$2 48
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, désignée comme partie du lot No. 8 de l'ilet No. 764; la dite partie du lot No. 8 forme l'encoignure des rues Roman et Laharpe et mesure 22 pieds de face à la rue Roman sur 49 pieds de profondeur.

ANTOINE, GEO.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 910; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

ANDERSON, LIGEY--Taxe de 1880, montant à........$1 80
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Joséphine et Bagatelle, désignée comme partie du lot No. 13 de l'ilet No. 910; la dite partie du lot No. 13 forme l'encoignure des rues St. Antoine et Célestine et mesure 16 pieds de face à rue St. Antoine sur 123 pieds de profondeur.

ANDERSON, LIGEY--Taxe de 1880, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Joséphine et Bagatelle, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 910; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur 123 pieds de profondeur.

ADAMS, P. W.--Taxe de 1880, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Célestine, Génie, Union et Français, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1026; le dit lot No. 7 mesure 64 pieds de face à la rue Célestine sur 154 pieds de profondeur.

ALABAMA, R. R. R.--Taxe de 1880, montant à........$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1025; le dit lot No. 5 mesure 128 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

ALUREZ, PATRICK--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libéral, Avenue Londres, Hataua et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1049.

ALIGUET, JEAN MARIE--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Libéral et Force désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1174; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.

AINSWORTH, MARTIN L.--Taxe de 1880, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Promenade Floride et Industrie, désigné comme l'ilet No. 1711; le dit ilet No. 1711 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.--Taxe de 1880, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Trésor et Abondance, désigné comme l'ilet No. 1922; le dit ilet No. 1922 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.--Taxe de 1880, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Mandeville, Agriculture et Abondance, désigné comme l'ilet No. 1797, le dit ilet No. 1797 mesure 319 pieds sur 309 pieds.

AMMANT, HENRY--Taxe de 1880, montant à........90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Trésor et Abondance, désignée comme une portion de l'ilet No. 1930; la dite portion de l'ilet No. 1930 mesure 160 pieds de face à la rue St. Bernard sur 138 pieds de profondeur.

ACHMANN, J.--Taxe de 1880, montant à........$1 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme trois lots faisant face au Chemin de Gentilly sur une profondeur vers le lac.

ARMANT, HENRY--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain lot de terre, (triangle) ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Chemin de Gentilly et Sc 6, désigné comme un lot de terre (triangle) dans l'ilet No. 2325.

ADAMS, Mme M. P.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Flood, Callia, les rues Chartres et Royale, désignés comme deux lots de terre dans l'ilet No. [illegible]13.

ASSACTE, PIERRE--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Mazant et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 3 et 14 de l'ilet No. 241; les dits lots Nos. 3 et 14 mesurent 25 pieds de face à la rue Dauphine traversant à la rue Bourgogne sur 319 pieds de profondeur.

ADAMS, WM. H.--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Andry et Egana, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue [illegible] sur 128 pieds de profondeur.

ALAND, Z.--Taxe de 1880, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Joséphine et Célestine, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 865; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

ALEINA, JOS--Taxe de 1880, montant à........$2 4[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 5 mesure 16 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

ACKER, Mme PETER--Taxe de 1880, montant à........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, St. Antoine, Villeré et Antonia, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 64 pieds de profondeur.

ALLEN, GEORGE--Taxe de 1880, montant à........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 621; le dit lot No. 4 mesure 23 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

ARSENE, L.--Taxe de 1880, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Union, Français et Claiborne, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 749; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Prosper sur 128 pieds de profondeur.

AVEGNO, PHILIP--Taxe de 1880, montant à........$2 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 694; le dit lot No. 12 mesure 64 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

ALTEN, CHAS.--Taxe de 1880, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Force, Vertus, le Canal Marigny et la rue Champs Elysées, désignée comme une portion de l'ilet No. 1210; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 120 pieds de profondeur.

ANDREAN, Vve J.--Taxe de 1880, montant à........$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1206; la dite portion de terre mesure 120 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

ALEXANDRE, LOUIS--Taxe de 1880, montant à........$5 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Laharpe, désignée comme une portion de l'ilet No. 1517, la dite portion de terre mesure 28 pieds de face à la rue Broad sur 109 pieds de profondeur.

ALBERT, DANIEL--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Léonidas, Stephen et Girard désignée comme une portion de l'ilet No. 32[illegible]

ALEXANDER, WM.--Taxe de 1880, montant à........15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Virginia et Camot, désignée comme une portion de l'ilet No. 1425; la dite portion de terre mesure 51 pieds de face à la rue St. Antoine sur 154 pieds de profondeur.

ALEIX, JACINTO--Taxe de 1880, montant à........45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg; la dite portion de terre mesure 92 pieds de face à la rue Marigny sur 150 pieds de profondeur.

ALBERTE, ERNEST--Taxe de 1880, montant à........90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Delaronde, Hancock et Chartres, désignée comme une portion de l'ilet No. 73; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Monroe et Delaronde et mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 124 pieds de profondeur.

ANDREE, G. H.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Cailla, les rues Andry, St. Claude et Marais désignés comme lots Nos. 5 à 14 de l'ilet No. 428 A; les lots Nos. 5 à 10 mesurent 27 pieds de face à l'Avenue Cailla sur 91 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 à 14 forment l'encoignure des rues Marais et Andry et mesurent 31 pieds de face à la rue Marais sur 116 pieds de profondeur.

AZERETTO, J. B.--Taxe de 1880, montant à........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mathilda, Prosper, Alexandre et Claiborne, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 719; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Mathilda et Prosper et mesure 217 pieds de face à la rue Mathilda sur 129 pieds de profondeur.

ANDRE, GEORGE H.--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mathilda, Prosper, Alexandre et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 602; le dit ilet No. 602 mesure 341 pieds sur 383 pieds.

ANDRE, GEORGE H.--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mathilda, Prosper, Manuel et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 863; le dit ilet No. 863 mesure 236 pieds sur 341 pieds.

ANDERSON, JOHN No. 2--Taxe de 1880, montant à........15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Célestine, Lafayette et Port, désignée comme une portion de l'ilet No. 922; la dite portion de terre mesure 145 pieds de face à la rue Joséphine sur 105 pieds de profondeur.

ARDELL, Vve JNO. W.--Taxe de 1880, montant à........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Bagatelle, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 264, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur 122 pieds de profondeur.

AICARD, Vve JEAN--Taxe de 1880, montant à........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bagatelle, Union et Remparts, désigné comme lot No. 34 de l'ilet No. 269; le dit lot No. 34 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

AIME, JULIA--Taxe de 1880, montant à........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Vertus et Magistrat, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1330; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

AMES, Mme JOSEPHINE O.--Taxe de 1880, montant à........$1 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Lepage sur 120 pieds de profondeur.

AMES, Mme JNO O.--Taxe de 1880, montant à........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Lepage sur 1[illegible] pieds de profondeur.

[illegible], MARGARET--Taxe de 1880, montant à........[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 113[illegible].

ANDRIEUX, JAS. H.--Taxe de 1880, montant à........$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre sur le Chemin de Gentilly; la dite portion de terre mesure 40 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 3832 pieds vers le lac.

ALDIGE AUGUSTE--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Chartres, Delaronde et Monroe, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 73; le dit lot No. 6 mesure 240 pieds de face à la rue Hancock sur 102 pieds de profondeur.

ALDWIN, Veuve MICHAEL--Taxe de 1880, montant à........$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Urquhart, Washington et Music, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 516; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Villeré sur 186 pieds de profondeur.

ADOLPHE, CANON J.--Taxe de 1880, montant à........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Bourgogne et Remparts désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 27 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 122 pieds de profondeur.

ADOLPHE, CANON J.--Taxe de 1880, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 337; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

ADOLPHE, CANON J.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Antonia, St. Antoine et Urquhart, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 480; le dit lot No. 24 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur.

ADOLPHE CANON J.--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, D'Abadie, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1184; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 127 pieds de profondeur.

ADOLPHE C. JOS.--Taxe de 1880, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 623 et 624, le dit lot No. 20 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Antonia sur 127 pieds 5 pouces de profondeur.

ADOLPHE C. JOS.--Taxe de 1880, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Antonia et Robertson, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 623 et 624; le dit lot No. 25 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Claiborne sur 96 pieds 1 pouce de profondeur.

[illegible] C. J.--Taxe de 1880, montant à........$6 00
[illegible] le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Antonia et Robertson, désigné comme lot No. 2[illegible] de l'ilet No. 623 et 624; le dit lot No. [illegible] pieds de face à la rue Claiborne sur 96 pieds 1 pouce de profondeur.

ADOLPHE, JOSEPH C.--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, St. Antoine, Antonia et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Villeré sur 96 pieds de profondeur.

ARNOULD, A.--Taxe de 1880, montant à........$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 6[illegible]7; le dit lot No. 12 mesure 40 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

ALDRON, J. B.--Taxe de 1880, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 745, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 126 pieds de profondeur.

ARNOLD, JACOB--Taxe de 1880, montant à........$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Lapeyrouse, Laharpe et Derbigny, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 757; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 106 pieds de profondeur.

ALPHONSE, A.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les Avenues St. Bernard et Londres et les rues Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1063; la dite portion de l'ilet No. 1063 mesure [illegible] l'Avenue St. Bernard sur 74 pieds de profondeur.

AMBROISE, N.--Taxe de 1880, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1372, la dite portion de l'ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

ANTOINE, A.--Taxe de 1880, montant à........90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1372, la dite portion de l'ilet No. 1372 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

ASSOCIATION FOR RELIEF OF JEWISM--Taxe de 1880, montant à........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Lepage sur 120 pieds de profondeur.

ALONZO, Mme THOS. et R. ORIOL--Taxe de 1880, montant à........90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hope, Agricole, Union et Duels désignée comme une portion de l'ilet No. 1548; la dite portion de l'ilet No. 1548 mesure 64 pieds de face à la rue Hope sur 150 pieds profondeur.

ANTOINE, CHARLES--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Indépendance, Promenade Floride et Industrie, désigné comme l'ilet No. 1611.

AUGUSTIN, OMER--Taxe de 1880, montant à........$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Marigny et Mandeville, désigné comme lot No. 8 A de l'ilet No. 19; le dit lot No. 8 A mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

AUGUSTIN, CHAS.--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Prosper, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 754; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Nouvelle-Orléans et mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 107 pieds de profondeur.

AUGUSTE, Mme CONSTANCE--Taxe de 1880, montant à........$1 2[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1041; la dite portion de l'ilet No. 1041 mesure 96 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 115 pieds d'un coté sur 186 pieds de l'autre coté.

AUGUSTE, ROSE V.--Taxe de 1880, montant à........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Johnson et Galvez, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1046; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur.

AUJAN, E.--Taxe de 1880, montant à........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Miro et Galvez, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1043; le dit No. 7 mesure 120 pieds de face à la rue Columbus sur 128 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.--Taxe de 1880, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Génie et Libéral, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1080; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.--Taxe de 1880, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Force et Libéral, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1175; le dit lot No. 3 mesure 36 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libéral, Bagatelle, Force et St. Antoine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1176, la dite portion de l'ilet No. 1176 mesure 64 pieds de face à la rue Libéral sur 128 pieds de profondeur.

AUDRAIN, Veuve J.--Taxe de 1880, montant à........90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Vertus, Magistrat et St. Antoine désignée comme une portion de l'ilet No 1332, la dite portion de l'ilet No. 1332 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

ABULARD, A. et A. JOHNSON--Taxe de 1880, montant à........$1 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1354, le dit lot No. 10 mesure 24 pieds de face à la rue Columbus sur 80 pieds de profondeur.

AURIANNE, JEAN--Taxe de 1880, montant à........$5 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac; la dite portion de terre mesure 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

AURIANNE, JEAN--Taxe de 1880, montant à........$15 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac; la dite portion de terre mesure 4 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

ALLUGAS, ADOLPHE--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Avenue Jourdan, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 14 A de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 14 A mesure 31 pieds de face à la rue Deslonde et [illegible] pieds à l'arrière sur [illegible] pieds de profondeur.

ARTHUSS, NICHOLAS--Taxe de 1880, montant à........$[illegible]
Dix-neuf certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Alexandre, Remparts et St. Claude, désignés comme lots Nos. 1 à 19 de l'ilet No. [illegible].

BRADLEY, PATRICK--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Champs-Elysées et Villeré, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 617, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Marigny et Robertson et mesure 29 pieds de face à la rue Marigny sur 110 pieds de profondeur.

BAQUIE, ARTHEMISE--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Prosper, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 749, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

BARBOT, F. X.--Taxe de 1880, montant à........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 762; le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BARBOT, F. X.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 762; le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BACHUS, SUC. DE AUGUSTIN--Taxe de 1880, montant à........$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 337; le dit lot No 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

BACHIN, ANTOINE--Taxe de 1880, montant à........$4 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 481; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds 10 pouces de face à la rue Marigny sur 106 pieds de profondeur.

BAPTISTE, CHARLES--Taxe de 1880, montant à........$6 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Solidelle, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 787; le dit lot No. 25 mesure 26 pieds de face à la rue Prosper sur 128 pieds de profondeur.

BLANZ, JACOB--Taxe de 1880, montant à........90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Joséphine, Antonia et Solidelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 886; la dite portion de l'ilet No. 886 forme l'encoignure des rues St. Antoine et Joséphine et mesure 26 pieds de face à la rue St. Antoine sur 115 pieds de profondeur.

BLANC, Veuve EVARISTE--Taxe de 1880, montant à........$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Ferdin, Chemin de Gentilly et Bayou St. Jean, désignée comme une portion de l'ilet No. 1734 à 1776; la dite portion de l'ilet No. 1734 à 1776 mesure 64 pieds de face à la rue Esplanade sur 360 pieds de profondeur.

BACAS, JEAN--Taxe de 1880, montant à........90c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue St. Bernard et les rues Broad et Hope, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1510.

BAURANE, ARMAND--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Sere et Beauregard, désignée comme une portion de l'ilet No. 2466; la dite portion de l'ilet No. 2466 mesure 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 156 pieds de profondeur.

BLACK, Mme SOLOMON--Taxe de 1880, montant à........$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Sere, Français et Beauregard, désignée comme une portion de l'ilet No. 2466, la dite portion de l'ilet No. 2466 forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Sere.

BLANC, EVARISTE--Taxe de 1880, montant à........$[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Habana, Warsaw, Sere et Beauregard, désigné comme l'ilet No. 2478; le dit ilet No. 2478 mesure 320 pieds sur 310 pieds.

BLANC, EVARISTE--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Sere et Beauregard, désigné comme l'ilet No. 2470; le dit ilet No. 2470 mesure 320 pieds sur 319 pieds.

BRAND, EDWARD--Taxe de 1880, montant à........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues O'Reilly, Aubry, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 306 et 307; le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue O'Reilly sur 64 pieds de profondeur.

BAPTISTE J. J.--Taxe de 1880, montant à........$1 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Roman, Aubry, O'Reilly et Prieur, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 306 et 307, le dit lot No. 17 mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue Roman sur 1[illegible] pieds de profondeur.

BLACKWELL, JEFFERSON--Taxe de 1880, montant à........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 910, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur 123 pieds de profondeur.

BARNETT, Mme LUCY W.--Taxe de 1880, montant à........$1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Miro, St. Bernard et Tonti, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1018, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues D'Abadie et Miro et mesure 29 pieds de face à la rue D'Abadie sur [illegible] pieds de profondeur.

BAZILE, CHARLES--Taxe de 1880, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Libéral, Avenue Londres, Nouvelle-Orléans et Génie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Libéral sur 1[illegible] pieds de profondeur.

BARRERE, LEON--Taxe de 1880, montant à........$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Libéral, Champs-Elysées et Force, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 1173; le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Français et Libéral et mesure [illegible] pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

BARRERE, LEON--Taxe de 1880, montant à........9[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Libéral, Champs-Elysées et Force, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1173; le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

BACHELIER, W. F.--Taxe de 1880, montant à........$1 [illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Miro, Columbus, Kerlerec et Tonti, désignés comme 5 lots de l'ilet No. 1104; les dits 5 lots forment l'encoignure des rues Miro et Columbus et mesurent 150 pieds de face à la rue Miro sur 94 pieds de profondeur.

BARBAZON, JEAN--Taxe de 1880, montant à........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1204; la dite portion de l'ilet No. 1204 mesure 42 pieds de face à la rue St. Bernard sur 130 pieds de profondeur.

BARACH, BENITO--Taxe de 1880, montant à........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magistrat, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1334, la dite portion de l'ilet No. 1334 mesure 60 pieds de face à la rue Magistrat sur 120 pieds de profondeur.

BARRACK, BENITO--Taxe de 1880, montant à........9[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Hope et Duels, désignée comme une portion de l'ilet No. 1540, la dite portion de l'ilet No. 1540 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 145 pieds de profondeur.

BRAMER, JANE--Taxe de 1880, montant à........4[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Rocheblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1340; la dite portion de l'ilet No. 1340 mesure 30 pieds de face à la rue D'Abadie sur 120 pieds de profondeur.

BARTLET, JAMES--Taxe de 1880, montant à........45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1378; la dite portion de l'ilet No. 1378 mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

BALLET, STEPHAINE--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Loi, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1504; le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Loi sur 160 pieds de profondeur.

BLANC, EVARISTE--Taxe de 1880, montant à........$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Beauregard, désignée comme une portion de l'ilet No. 2506; la dite portion de l'ilet No. 2506 mesure 288 pieds de face à la rue Bruxelles sur 97 pieds de profondeur.

BARTCHY, JEAN--Taxe de 1880, montant à........[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Chemin de Gentilly, Mandeville, Pelopidas et Livingston, désignée comme une portion de l'ilet No. 2401 et 2405.

BLANCHARD, PIERRE--Taxe de 1880, montant à........[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Genois, Passage, Première, Fish Lac et Esplanade, désignée comme une portion de l'ilet No. 1865 et 1866.

BLACK et BYINGTON--Taxe de 1880, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chartres, Dauphine et Poiers, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 25, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Elmire et Chartres et mesure 54 pieds de face à la rue Elmire sur [illegible] de profondeur.

BAYLE, Mme WM.--Taxe de 1880, montant à........$1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lizardi, Egania, Delaronde et Chartres, désigné comme l'ilet No. 80; le dit ilet No. 80 mesure 48 pieds sur [illegible].

BAKER, JOHN, Jr.--Taxe de 1880, montant à........$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montegut, St. Ferdinand, Royale et Chartres, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 143 et le dit lot No. 8 mesure 48 pieds de face à la rue Montegut sur 156 pieds de profondeur.

BANK GERMAN NATIONAL--Taxe de 1880, montant à........$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 249, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Louisa sur 1[illegible] pieds de profondeur.

BRADY, DENNIS--Taxe de 1880, montant à........$1 45
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Remparts, Gasnery et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 4 à 6 de l'ilet No. 397; les dits lots forment l'encoignure des rues Lizardi et Remparts et mesurent 95 pieds de face à la rue Lizardi sur 80 pieds de profondeur.

BART, ENGLISH--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Musique et St. Claude, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 368, le dit lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la rue Lafayette sur [illegible] pieds de profondeur.

BAYARD, ANDRE A.--Taxe de 1880, montant à........$1 20
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Urquhart, Gordon et Marais, désignés comme [illegible] de l'ilet No. 486; les dits 4 lots forment l'encoignure des rues Adams et Urquhart et mesurent [illegible] pieds de face à la rue Adams sur [illegible] pieds de profondeur.

BRADICK, HENRY--Taxe de 1880, montant à........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, Piété et Désiré, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 14 mesure [illegible] pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

BRANDT, Mme JOSEPHINE--Taxe de 1880, montant à........$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Marais et Urquhart, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. [illegible]; les Nos. 13 et 14 mesurent 45 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 120 pieds profondeur.

BESSON, JOSEPH M.--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 514, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur [illegible] pieds de profondeur.

BATH, JOSEPH--Taxe de 1880, montant à........60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pauline, Robertson, Villeré et Indépendance, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 589, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Pauline et Robertson et mesurent 62 pieds de face à la rue Pauline sur 128 pieds de profondeur.

BAUMMIN, THEODULE--Taxe de 1880, montant à........$1 2[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Lafayette et Port, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 45 pieds de face à la rue Villeré sur 100 pieds de profondeur.

BALICARE, C. B.--Taxe de 1880, montant à........$[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Arts, Villeré et Robertson, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 614; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurent, chaque, [illegible] de face à la rue Musique sur 97 pieds de profondeur.

BACON, Mme S.--Taxe de 1880, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 642; le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur.

BAUMY, LOUIS--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pologne, Solidelle, Laharpe et Prosper, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 860, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Pologne et Solidelle et mesure 160 pieds de face à la rue Pologne sur 194 pieds de profondeur.

BAJAX, Vve JEAN--Taxe de 1880, montant à........60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Espagne, Mandeville et Solidelle, désignés comme lots Nos. 11 à 13 de l'ilet No. 881; les dits lots Nos. 11 à 13 forment l'encoignure des rues Joséphine et Espagne et mesurent 96 pieds de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur.

BANKRUX, J. B.--Taxe de 1880, montant à........45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Joséphine, et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 834.

BALDWIN, Mme ALEX.--Taxe de 1880, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Joséphine, Congrès et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 834; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Indépendance et Joséphine et mesure 62 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

BARBARIN, ARTHUR--Taxe de 1880, montant à........45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Press, St. Ferdinand, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1013; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Press sur 120 pieds de profondeur.

BRADFORD, H.--Taxe de 1880, montant à........15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peintres, Arts, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1018.

BALDWIN, Mme A.--Taxe de 1880, montant à........15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peintres, Arts, Génie et Célestine, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1018.

BALCARE, Vve ETIENNE--Taxe de 1880, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1082.

BALCARE, Vve ETIENNE--Taxe de 1880, montant à........[illegible]
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Génie et Libéral, désignés comme dix lots de l'ilet No. 1082.

BARNES, WILLIAM--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Barthélemy, Vertus et Magistrat, désigné comme un demi de l'ilet No. 1301.

BACH, JOHN M.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Frieur et Bénefice, désigné comme l'ilet No. 928.

BACH, JOHN M.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Tonnaité et Bénefice, désigné comme l'ilet No. 2[illegible]7.

BARWOOD, THOMAS B.--Taxe de 1880, montant à........[illegible]
Partie de trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elysian, traversant à Pauline, Manuel et Bolivar, désignée comme partie des ilets Nos. 2542 [illegible] 2545.

BARWOOD, THOMAS B.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Manuel et Bolivar, désignée comme lots de l'ilet No. 2547.

BLANC, SUC. JOHN A.--Taxe de 1880, montant à........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, à droite de la ville, désigné comme lot No. 19, le dit lot No. 19 mesure 16 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

BLANC, SUC. JOHN A.--Taxe de 1880, montant à........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, à gauche de la ville, désigné comme lot No. 1[illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 10 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Sœurs, Jourdan, Casper et Solidelle, désigné comme ilet No. [illegible], le dit ilet No. 480 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Deslondes, Jourdan, Prosper et Solidelle, désigné comme ilet No. 907, le dit ilet No. 907 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Prosper et Solidelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 908, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Deslonde sur 136 pieds de profondeur.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tennessee, Deslondes, Joséphine et Solidelle, désigné comme un demi de l'ilet No. 947.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jourdan, Deslondes, Joséphine et Solidelle, désigné comme ilet No. 948, le dit ilet No. 948 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jourdan, Sœurs, Joséphine et Solidelle, désigné comme ilet No. 949, le dit ilet No. 949 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jourdan, Sœurs, Joséphine et Célestine, désigné comme ilet No. 947; le dit ilet No. 947 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jourdan, Deslondes, Joséphine et Célestine, désigné comme ilet No. 946.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Joséphine et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 940; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Deslondes sur 136 pieds de profondeur.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tennessee, Deslondes, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 988.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jourdan, Deslondes, Génie et Célestine, désigné comme ilet No. 990, le dit ilet No. 990 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jourdan, Sœurs, Génie et Célestine, désigné comme ilet No. 991; le dit ilet No. 991 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jourdan, Sœurs, Génie et Libérale, désigné comme ilet No. 1093; le dit ilet No. 1093 mesure 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Jourdan, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1094, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Deslondes sur 136 pieds de profondeur.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1095; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Deslondes sur 136 pieds de profondeur.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Force et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1136.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........10c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Deslondes, traversant à la rue Sœurs, Force et Libéral désignés comme ilets Nos. 1137 et 1138; les dits ilets Nos. 1137 et 1138 mesurent, chaque, 341 pieds sur 300 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........10c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Sœurs, traversant à Deslondes, Magistrat et Loi, désignés comme ilets Nos. 1413 et 1414.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........10c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Deslondes, traversant à la rue Sœurs, Force et Vertus, désignés comme ilets Nos. 1244 et 1245, les dits ilets Nos. 1244 et 1245 mesurent, chaque, 341 pieds sur 300 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1246; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Deslondes sur 136 pieds de profondeur.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Magistrat et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1290, la dite portion de terre mesure 3[illegible] pieds de face à la rue Deslondes sur 179 pieds de profondeur.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Deslondes, traversant à Sœurs, Magistrat et Vertus, désignés comme ilets Nos. 1291 et 1292.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Magistrat et Loi, désignée comme une portion de l'ilet No. 1415.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deslondes, Tennessee, Promenade Floride et Loi, désignée comme une portion de l'ilet No. 1460.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........10c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Deslondes, traversant à la rue Sœurs, Promenade Floride et Loi désignés comme ilets Nos. 1461 et 1462; les dits ilets Nos. 1461 et 1462 mesurent, chaque, 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........$2 00
Trente-quatre certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Sœurs, Deslondes, Promenade Floride et Industrie, désignés comme ilets Nos. 1624, 1625, 1676, 1677, 1832, 1833, 1835, 1857, 2000, 2035, 2085, 2086, 2136, 2137, 2241, 2346, 2371, 2372, 2428, 2429, 2536, 2537, 2617, 2635, 2744, 2745, 2804, 2805, 2932, 2933, 2996, 2995, 3119 et 3120; les dits 34 ilets mesurent, chaque, 300 pieds sur 341 pieds.

BEAUJEU BRICK MANUF'G CO.--Taxe de 1880, montant à........60c
Dix-sept certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Deslondes, Tennessee, Promenade Floride et Industrie, désignés comme ilets Nos. 1626, 1675, 1834, 1836, 2011, 2084, 2138, 2240, 2373, 2427, 2538, 2616, 2746, 2803, 2934, 2993 et 3121, les dits 17 ilets mesurent 136 pieds sur 341 pieds.

BEER, RUDOLPH--Taxe de 1880, montant à........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Peintres, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1017.

BESNARD, CHAS. L. J. et ENFANTS, et O. MONTAGNET--Taxe de 1880, montant à........30c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Espagne, Washington et Solidelle, désignés comme 10 lots de l'ilet No. 880; les dits 10 lots forment l'encoignure des rues Joséphine et Espagne.

BENIT, SUC. JULES--Taxe de 1880, montant à........60c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Génie et Libéral, désignés comme 12 lots de l'ilet No. 1075.

BESSON, NUMA et H. THOMES--Taxe de 1880, montant à........$1 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Tricou, Dauphine, Hancock et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 4 à 13 de l'ilet No. 2[illegible]; les dits lots Nos. 4 à 13 mesurent 2[illegible] pieds de face à la rue Tricou sur 164 pieds de profondeur.

BELL, JOHN K.--Taxe de 1880, montant à........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, les rues Onzaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1[illegible]; le dit lot No. 1 forme l'encoignure du Chemin de Gentilly et la rue Onzaga et mesure 30 pieds 3 pouces de face au Chemin de Gentilly sur 96 pieds 11 pouces de profondeur.

BERNARD, HENRY--Taxe de 1880, montant à........$3 10
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face au Bayou St. Jean sur 144 pieds de profondeur.

[illegible] EMMELINE A.--Taxe de 1880, montant à........$1 2[illegible]
Un certain lot de terre, (triangle) ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Chemin de Gentilly et Foy, désigné comme un lot de terre (triangle) dans l'ilet No. 2325.

BERNARD, ARMAND--Taxe de 1880, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Livingston, Pelopidas, St. Antoine et Bagatelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 2[illegible]; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Livingston sur 136 pieds de profondeur.

BELL, WM. H.--Taxe de 1880, montant à........45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg; la dite portion de terre mesure 126 pieds de face à la rue Columbus sur 319 pieds de profondeur.

BORGES, PIERRE--Taxe de 1880, montant à........$4 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Urquhart, Congrès et Villeré, désignés comme lots Nos 4 et 8 de l'ilet No. 528; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Elmire et Urquhart et mesure 28 pieds de face à la rue Elmire sur 129 pieds de profondeur; le lot No. 8 mesure 120 pieds de face à la rue Villeré traversant à la rue Urquhart sur 341 pieds de profondeur.

BERRY, GEO.--Taxe de 1880, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 776; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 98 pieds de profondeur.

BREAUD, Veuve L. P.--Taxe de 1880, montant à........$10 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 271.

BELLOCQ, M. et P. et J.--Taxe de 1880, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Villeré, Français et Union, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 619; le dit lot No. 13 mesure 26 pieds de face à la rue Robertson sur 64 pieds de profondeur.